

Nombre de conseillers :	
En exercice	18
Présents	14
Votants	18

**N° D020_ Détermination du nombre d'adjoints
au Maire.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept février,
Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 20 février 2025

A été nommé secrétaire de séance : Benoît COLIN

Présents (14) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DUCRET Marie-Claire, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, GRIVEL Mélanie, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, REBUT Sandra (arrivée à 19h30), VEZIN Pascale, VIOLLAZ Emilie (arrivée à 20h), WAGNER Jean-Pierre

Absents (0) :

Excusés (4) : PAUTHIER Marie-Françoise, pouvoir à DUCRET Marie-Claire
WIART Florine, pouvoir à GRIVEL Mélanie
BURNET Stéphanie, pouvoir à GALLAY Claude
TRINCAT Christophe, pouvoir à CHEVALLAY Patrice

Votants (18)

Monsieur le Maire rappelle les missions assurées par l'adjoint en charge de l'urbanisme et la charge de travail.

La question posée est comment s'organiser pour prendre en charge l'urbanisme : 1 adjoint ou 2 délégués.

Après débat, et étant donné qu'aucun élu ne souhaite reprendre le poste d'adjoint à l'urbanisme, le conseil propose de fixer le nombre d'adjoints à 4 et de désigner 2 délégués.

Le Conseil Municipal :

- **DECIDE** que le nombre d'adjoints sera quatre.
- **CREE** deux postes de conseillers municipaux délégués à l'urbanisme.

Avec 16 voix pour et 2 voix contre.

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 06/03/2025

Reçu en préfecture le 06/03/2025

Publié le



ID : 074-217402494-20250227-D020_2025-DE